



Garde alternée VS garde exclusive

Par Challot

Bonsoir,

Je suis la belle maman d'une enfant de 3,5ans. Elle est en garde alternée 1/semaine sur 2 depuis qu'elle a 1an
Chez sa mère il ya un contexte particulier.

Avec son compagnon depuis 2ans ils ont tenté d'obtenir la garde alternée de la fille de Mr, une fois la GA en place ils ont menti et on fait de fausses accusations de viol afin d'obtenir la GE. La temps de l'enquête cet enfant a été placée a l'ASE, ils viennent d'en perdre définitivement la garde, Mr a des droits de visite uniquement.

Aujourd'hui je suis inquiète pour ma belle fille qui grandi au milieu de mensonges, manipulation, a qui on dit que "sa soeur" va revenir bientôt.

Elle a un comportement qui montre ses difficultés a gérer tout ça, elle ment, est insolente, colérique, directive, n'écoute personne. Chez sa mère elle obtient tout ce qu'elle veut. Elle fait aussi énormément de cauchemars et a des accidents de pipi plusieurs fois par jours. Et a l'école c'est pareil, elle n'écoute rien, ne participe pas aux activités, et elle est insolente et vulgaire.

Mon conjoint se rend compte que cet environnement n'est pas propice au développement de sa fille, qu'elle n'est pas en sécurité affective et mentale. (D'ailleurs elle cherche toujours a capter l'attention d'autres femmes lorsque l'on sort en balade)

Il a peur de commencer des démarches qui aboutiront peut-être a la perte de la GA actuelle. Comment le rassurer?

Faut-il écrire au juge qui connaît parfaitement leur dossier? Faut-il demander conseil a un avocat?

Nous sommes désespérés, elle n'a que 3,5ans et vit des problèmes d'adultes et endosse le comportement qui va avec..

Merci de vos conseils.

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

écrivez au juge aux affaires familiales ou JAF en lui expliquant votre motivation pour l'intérêt supérieur de votre enfant et demandez-lui une audience de cabinet.